

**Province de Québec**  
**Commission scolaire Western Québec**

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** tenue par vidéoconférence Teams le 31 mai 2022, à 19 h.

**PRÉSENCES :** Le président Daly, les commissaires Boucher, Brushey, Cornforth, George, Giannakoulis, Graham, Lyrette-Brennan, McCrank, Shaar et les commissaires-parents Brennan, Connell, Coutlée et Taylor.

**ABSENCE** Commissaire Labadie

**MOTIVÉE :**

**Personnel :**

Directeur des ressources matérielles, de la technologie et du transport scolaire P. Proulx

Directrice des services complémentaires L. Falasconi

Directeur des services éducatifs S. Aitken

Directrice des ressources financières M. Lupien

Directeur des ressources humaines T. Kharyati

Agente administrative R. Vincent

Le directeur général M. Dubeau, le secrétaire général et directeur des services corporatifs G. Singfield, et la directrice générale adjointe et directrice des services éducatifs et de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle R. Ahern sont également présents.

- **Reconnaissance des terres**

**Appel à l'ordre :** 19 h 08

**C-21/22-165**

**Adoption de l'ordre du jour**

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout d'un point :

- Point 3.3 Date de la séance extraordinaire du conseil

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-166**

**Approbation du procès-verbal – 26 avril 2022**

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 26 avril 2022 soit approuvé tel que distribué.

Adoptée à l'unanimité

**Rapport du directeur général**

Le directeur général présente un rapport verbal qui aborde, entre autres, les sujets suivants :

- La signature des arrangements locaux et des lettres d'ententes de l'AIWQ.
- Il remercie le personnel qui a travaillé sans relâche après la tempête du 21 mai.
- L'utilisation de ses pouvoirs d'urgence pour embaucher un arboriculteur à la suite de la tempête.

- Le point sur les négociations avec les transporteurs.
- L'excellent déroulement du processus de dotation en personnel administratif.
- La consultation sur le budget 2022-2023.
- Adieu au directeur des RH M. Terry Kharyati.

- C-21/22-167**      **Nomination – Directeur à temps plein avec fonctions d'enseignement – École primaire Onslow**  
LE COMMISSAIRE-PARENT COUTLÉE PROPOSE QUE Cathy Nugent soit nommée au poste de directrice à temps plein avec fonctions d'enseignement à l'école primaire Onslow, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Adoptée à l'unanimité
- C-21/22-168**      **Nomination – Directeur à temps plein avec fonctions d'enseignement – École primaire Queen Elizabeth**  
LE COMMISSAIRE-PARENT BRENNAN PROPOSE QU'Alanna Albert soit nommée au poste de directrice à temps plein avec fonctions d'enseignement à l'école primaire Queen Elizabeth, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Adoptée à l'unanimité
- C-21/22-169**      **Nomination – Directeur à temps plein avec fonctions d'enseignement – École primaire de Poltimore**  
LA COMMISSAIRE BOUCHER PROPOSE QUE Melanie Hogan soit nommée au poste de directrice à temps plein avec fonctions d'enseignement à l'école primaire de Poltimore, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Adoptée à l'unanimité
- C-21/22-170**      **Nomination – Directeur adjoint – École primaire Greater Gatineau**  
LE COMMISSAIRE-PARENT COUTLÉE PROPOSE QUE James Price soit nommé au poste de directeur adjoint à temps plein de l'école primaire Greater Gatineau, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Adoptée à l'unanimité
- C-21/22-171**      **Nomination – Directeur adjoint – École secondaire Philemon Wright**  
LE COMMISSAIRE SHAAR PROPOSE QUE Correne Giles soit nommée au poste de directrice adjointe à temps plein de l'école secondaire Philemon Wright, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Adoptée à l'unanimité
- C-21/22-172**      **Rapport du Comité exécutif – 24 mai 2022**  
LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2022 du Comité exécutif.
- Adoptée à l'unanimité

C-21/22-173

**Appel d'offres public – Étalonnage, inspection et entretien des défibrillateurs – 3 ans – Tous les bâtiments – Projet n° 21510A020**

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents :

- 178030 Canada Inc. (LES ENTREPRISES MÉDICALES DE L'OUTAOUAIS)
- Cardio Choc Inc.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

178030 Canada Inc. (LES ENTREPRISES MÉDICALES DE L'OUTAOUAIS)	52 579,75 \$
Cardio Choc Inc.	58 288,22 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-21/22-158, le Comité exécutif recommande que le conseil octroie le contrat à 178030 Canada Inc. (LES ENTREPRISES MÉDICALES DE L'OUTAOUAIS) au montant de 52 579,75 \$ pour une période de trois (3) ans et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles;

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil octroie le contrat à 178030 Canada Inc. (LES ENTREPRISES MÉDICALES DE L'OUTAOUAIS) au montant de 52 579,75 \$ pour une période de trois (3) ans et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles.

Adoptée à l'unanimité

C-21/22-174

**Appel d'offres public – Drainage et remplissage du système géothermique – École de Wakefield – Projet n° 21510B390**

ATTENDU QUE le MEQ a alloué 250 000,00 \$ à partir de la Mesure 50621 pour 2021-2022;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

- 3175014 CANADA INC. (Combustion R.P.)
- ACQ – Région de l'Outaouais
- BARETTE BERNARD – ÉNERFLAMME INC.
- RÉFRIGÉRATION ET GAZ CENTRE-VILLE LTÉE

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

BARETTE BERNARD – ÉNERFLAMME INC.	228 500,00 \$
-----------------------------------	---------------

3175014 CANADA INC. (Combustion R.P.)	Non conforme
---------------------------------------	--------------

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QUE l'annexe 2 doit être remplie et approuvée;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-21/22-159, le Comité exécutif recommande que le conseil accepte l'annexe 2 et octroie le contrat à BARETTE BERNARD – ÉNERFLAMME INC. au montant de 228 500,00 \$ et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles;

LA COMMISSAIRE-PARENT CONNELL PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil accepte l'annexe 2 et octroie le contrat à BARETTE BERNARD – ÉNERFLAMME INC. au montant de 228 500,00 \$ et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-175**

**Appel d'offres public – Réfection du stationnement Phase 1 – Hadley / Philemon Wright – Projet n° 21510B320**

ATTENDU QUE le MEQ a alloué 4 450 000,00 \$ à partir de la Mesure 50621 pour 2020-2021 pour la réfection complète du stationnement;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

- 10023914 CANADA INC. (Outabec)
- 10087548 CANADA INC. (Excavation GTS)
- 130247 CANADA INC. (Pavage Inter Cité)
- 6369472 CANADA INC. (Equinox JMP)
- ACQ – Région de l'Outaouais
- Infratek construction
- LE GROUPE LÉCUYER LTÉE
- LES PAVAGES LAFLEUR & FILS INC.
- PAYSAGISTE ENVERT ET FILS
- RN Civil
- SÉGUIN MORRIS INC.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Infratek construction	2 238 460,50 \$
10023914 CANADA INC. (Outabec)	2 250 500,00 \$
130247 CANADA INC. (Pavage Inter Cité)	2 686 978,25 \$
10087548 CANADA INC. (Excavation GTS)	2 693 845,15 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-21/22-160, le Comité exécutif recommande que le conseil octroie le contrat à Infratek construction au montant de 2 238 460,50 \$ et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles;

LE COMMISSAIRE SHAAR PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil octroie le contrat à Infratek construction au montant de 2 238 460,50 \$ et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-176**

**Demande de dérogation à la politique D-11 – Politique d'achat – Entrée en bois de Namur**

ATTENDU QU'une urgence nous a contraints à démolir et à reconstruire l'entrée en bois de Namur;

ATTENDU QUE le contrat est estimé entre 75 000,00 \$ et 85 000,00 \$;

ATTENDU QUE l'objectif est d'octroyer le contrat à l'entrepreneur qui a construit l'entrée à l'origine;

ATTENDU la section 7 de la politique : « Exception faite des contrats où la dépense estimée est équivalente ou supérieure aux seuils établis par la Loi sur les contrats des organismes publics, le conseil des commissaires peut, dans des circonstances exceptionnelles et pour des raisons légitimes, autoriser la Commission scolaire à conclure un contrat sans avoir recours au processus d'appel d'offres décrit dans la présente politique »;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-21/22-161, le Comité exécutif recommande que le conseil accepte la demande de dérogation pour cette situation;

LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil accepte la demande de dérogation pour cette situation.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-177**

**Programme d'achats regroupés – (CSPQ) – Huile à chauffage en vrac pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2025**

ATTENDU QUE la commission scolaire a besoin d'acheter de l'huile en vrac pour le chauffage;

ATTENDU QUE, dans sa résolution C-20/21-103, le conseil a approuvé le contrat actuel (CSPQ n° 999108835);

ATTENDU QUE le contrat actuel prend fin le 30 juin 2023;

ATTENDU QUE la commission scolaire a l'occasion de participer au prochain regroupement d'achats offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Éducation : Carburant en vrac et huile à chauffage 2022-8061-60;

ATTENDU QUE ce contrat est pour une période de trois (3) ans, du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2025;

ATTENDU QUE la CSWQ est intéressée à se joindre à ce nouveau contrat qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et durera jusqu'au 30 novembre 2025;

ATTENDU QUE la CSWQ dépense en moyenne 125 000 \$ par année pour l'huile;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-21/22-162, le Comité exécutif recommande que le conseil suggère à la CSWQ de se joindre au contrat d'achats regroupés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 jusqu'en novembre 2025, et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil suggère à la CSWQ de se joindre au contrat d'achats regroupés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 jusqu'en novembre 2025, et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-178**

**Programme d'achats regroupés – CAG 2022-8071-20 - Filtres à air**

ATTENDU QUE le contrat actuel 2019-7514-01-04 pour l'acquisition de filtres à air arrivera à échéance le 30 juin 2022;

ATTENDU QUE le contrat était d'une durée de quatre (4) ans, du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2021;

ATTENDU QUE le conseil a prolongé le contrat actuel jusqu'au 30 juin 2022 par la résolution C-20/21-201;

ATTENDU QUE la commission scolaire a l'occasion de participer au regroupement d'achats groupés offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Éducation : Filtres à air pour conduits de ventilation, pour une période de deux (2) ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, sans possibilité de renouvellement;

ATTENDU QUE la CSWQ dépense en moyenne 65 000 \$ par an pour des filtres à air;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-21/22-163, le Comité exécutif recommande que le conseil suggère à la CSWQ de se joindre au plan d'achats regroupés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles;

LE COMMISSAIRE-PARENT BRENNAN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil suggère à la CSWQ de se joindre au plan d'achats regroupés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-179**

**Appel d'offres public – Entretien ménager – Lord Aylmer – 3 ans –  
Projet n° 2151B440**

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

- 8926514 Canada Inc. (Edward Services)
- CONCIERGERIE SPEICO INC.
- NASCO ENTRETIEN MÉNAGER D'IMMEUBLES INC.
- Nettoyage Pro's Canada Inc.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

NASCO ENTRETIEN MÉNAGER D'IMMEUBLES INC.	412 638,00 \$
Nettoyage Pro's Canada Inc.	488 881,20 \$
8926514 Canada Inc. (Edward Services)	519 247,86 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-21/22-164, le Comité exécutif recommande que le conseil octroie le contrat à NASCO ENTRETIEN MÉNAGER D'IMMEUBLES INC. au montant de 412 638,00 \$ et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil octroie le contrat à NASCO ENTRETIEN MÉNAGER D'IMMEUBLES INC. au montant de 412 638,00 \$ et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au directeur des ressources matérielles.

Pour : 10  
Contre : 2 Graham, Taylor  
Abstention : 1 George

Motion adoptée

**C-21/22-180**

**Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire (CCAS) –  
28 mars 2022**

LA COMMISSAIRE-PARENT TAYLOR PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2022 du CCAS.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-181**

**Rapport du Comité de parents – 21 mars 2022**

LE COMMISSAIRE-PARENT COUTLÉE PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2022 du Comité de parents.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-182** **Rapport du Comité des politiques éducatives – 17 février 2022**  
LE COMMISSAIRE GRAHAM PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 17 février 2022 du Comité des politiques éducatives.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-183** **Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique – 4 avril 2022**  
LA COMMISSAIRE-PARENT TAYLOR PROPOSE QUE le conseil accuse réception de la réunion du 4 avril 2022 du Comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-184** **Rapport du Comité des communications – 11 avril 2022**  
LA COMMISSAIRE-PARENT TAYLOR PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2022 du Comité des communications.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-185** **Politique C-23 : Partenariats/commandites en éducation – À envoyer pour consultation**  
LA COMMISSAIRE-PARENT TAYLOR PROPOSE QUE, conformément à la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique, la politique C-23 – Partenariats/commandites en éducation – soit envoyée pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-186** **Contrat de location – 26, rue Leslie**  
ATTENDU QU'une élection provinciale a été déclenchée pour le 3 octobre 2022;  
  
ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec a reçu une demande d'Élections Québec pour louer le bâtiment situé au 26, rue Leslie à Campbell's Bay (Québec);  
  
LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE d'approuver la location du 26, rue Leslie, Campbell's Bay (Québec), pour la période demandée, soit du 5 septembre 2022 au 8 octobre 2022, pour la somme de 1 437,19 \$.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-187** **Séance extraordinaire du conseil**  
LE COMMISSAIRE-PARENT BRENNAN PROPOSE de tenir une séance extraordinaire du conseil le 14 juin à 19 h.

Adoptée à l'unanimité

**C-21/22-188** **Levée de la séance**  
LA COMMISSAIRE-PARENT TAYLOR PROPOSE la levée de la séance à 20 h 21.

Adoptée à l'unanimité